



**Maître d'ouvrage :**

Ville de Châteauneuf-du-Faou  
8 rue de la Mairie  
29520 CHATEAUNEUF-DU-  
FAOU

*Tél. : 02 98 81 75 41*

[mairie@chateauneufdufaou.bzh](mailto:mairie@chateauneufdufaou.bzh)

*N° de SIRET : 21290027800012*

**Document unique de consultation valant règlement de  
consultation, acte d'engagement et cahier des charges**

**Marché de fournitures :**

**Acquisition d'un tracteur avec reprise ancien matériel**

**Marché à procédure adaptée**

**(Article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés  
publics)**

**Date limite de remise des offres :  
Lundi 1<sup>er</sup> août 2022 à 16 heures**

Personnes habilitées à donner des renseignements :

- D'ordre technique : Responsable service voirie - Téléphone : 07.64.49.56.50
- D'ordre administratif : Directrice Générale des Services - Téléphone : 02.98.81.75.41

---

*1 – CONTRACTANTS*

---

Entre les soussignés :

- La Commune de Châteauneuf-du-Faou, 8 rue de la Mairie 29520 CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment représentée par son Maire en exercice, Monsieur Tugdual BRABAN,

Et, Je soussigné, (Titulaire unique)

- Titulaire unique (NOM ET PRENOMS) .....

❖ Agissant (RAYER LA MENTION INUTILE) :

- a) En mon nom personnel
- b) Au nom et pour le compte de la société (INTITULE COMPLET ET FORME JURIDIQUE).....  
.....

❖ Ayant son (RAYER LA MENTION INUTILE) :

- a) Domicile à (ADRESSE COMPLETE ET NUMERO DE TELEPHONE).....  
.....  
.....
- b) Siège social à (ADRESSE COMPLETE ET NUMERO DE TELEPHONE).....  
.....  
.....

❖ Immatriculé à l’I.N.S.E.E. :

- Numéro d’identité d’établissement (SIRET) :
- Code d’activité économique principale (A.P.E.) :
- Numéro d’inscription :
- au registre du commerce et des sociétés :
- au répertoire des métiers :

L’Entreprise .....

Après avoir pris connaissance du Cahier des Charges et des documents qui y sont mentionnés, M’ENGAGE SEUL, sans réserves conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

---

## 2 – OBJET DE LA CONSULTATION

---

### 2.1 – Nature de la consultation

La présente consultation a pour objet l'acquisition d'un tracteur avec chargeur frontal et reprise de l'ancien matériel.

La présente consultation fait l'objet d'un lot unique.

La Mairie se garde le droit d'avoir recours à la négociation avec possibilité de démonstration du matériel.

### 2.2 – Variantes

Une option location est à préciser.

---

## 3 – CAHIER DES CHARGES

---

### 3.1 – Objet et nature du marché

Le marché a pour objet la fourniture d'un tracteur de puissance 95 CV équipé d'un chargeur, avec reprise de l'ancien matériel.

Il comprend notamment :

- la livraison du matériel à l'atelier technique municipal de la commune,
- la garantie de 2 ans pièces et main d'œuvre minimum,
- la mise en route sur site,
- la formation des agents techniques sur le modèle,
- lors d'une panne, prêt d'un équipement équivalent dans les meilleurs délais.

### 3.2 – Dispositions générales

#### **Description du matériel neuf :**

- Tracteur neuf puissance 95 CV,
- Vitesses rampantes,
- Boîte 40 km/h,
- Pneus trelleborg 340/85R24 + 420/85R34,
- Chargeur frontal Quicke G3L tablier euro,
- Suspension chargeur + 3<sup>ème</sup> fonction,
- Capacité de relevage max arrière 3t,
- 3 distributeurs mécaniques arrière,
- PDF 540/1000 trs/min,
- Support de masse avant,
- Cabine 6 montants avec 2 portes,
- Toit vitré haute visibilité,
- Rétroviseurs larges télescopiques,
- Siège pneumatique,
- Led + feux de route haut de cabine,
- 4 feux de travail en haut de cabine,

- Crochet ramasseur euro, piton + barre oscillante,
- Freinage hydraulique,
- Clapets de sécurité sur chargeurs pour collectivités,
- 2<sup>ème</sup> girophare jaune,
- Triangle de signalisation 500 mm,
- Boule sur volant,
- Masse de roues AR : 2 x 80 kg,
- 2 supports manches pelles balais,
- Housse de siège,
- Protection calandre.

**Description du matériel en reprise**

Année d'acquisition de l'ensemble du matériel : 2015

Tracteur VALTRA, compteur 8 093 heures,

Chargeur frontal.

---

**4 – PRIX / DELAIS**

---

Le délai d'exécution de la prestation est à l'initiative du vendeur.

La durée du marché est ferme.

Délai de livraison proposé par le candidat pour la prestation : .....

.....

<b>L'ensemble de la prestation à exécuter, sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire égal à : CADRE RESERVE AU SOUMISSIONNAIRE</b>			
<b>Offres</b>	<b>Montant du marché H.T.</b>	<b>Montant de la T.V.A.</b>	<b>Montant du marché T.T.C.</b>
<b>Matériel neuf</b>	..... €	..... €	..... €
<b>Reprise de l'ancien matériel</b>	..... €	..... €	..... €
<b>Variante location</b>	..... €	..... €	..... €
<b>Montant net global</b>	..... €	..... €	..... €

---

## *5 – REGLEMENT DES PRESTATIONS*

---

### *5.1 – Modalités de règlement*

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix forfaitaires selon la proposition du prestataire retenue.

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la réception des demandes de paiement.

Elles sont réglées par mandat administratif sur le compte au nom de :

Compte ouvert au nom de :

.....  
.....  
.....

Code Banque..... Code guichet.....

Domiciliation.....

Numéro de compte.....

Code BIC.....

IBAN.....

Cette proposition devra intégrer les reprises de matériel.

### *5.2 – Modalités de variation de prix*

Les prix sont fermes, non révisables, non actualisables.

### *5.3 – Intérêts moratoires*

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 7 points.

---

## *6 – PRESENTATION DES OFFRES*

---

Conformément à l'article 39 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation sur le site de l'AMF 29 : <https://amf29.asso.fr/marches-publics>

Il est interdit aux candidats de présenter pour le même marché plusieurs offres.

### *6.1 – L’offre*

Chaque candidat aura à produire les pièces suivantes, datées et signées :

- Présent document unique de consultation signé pour acceptation et engagement,
- Les pièces conformes aux dispositions des articles 48 à 55 du décret n° 2016-360 relatif aux Marchés publics (DC1, DC2, attestations d’assurance, déclarations fiscales),
- Décomposition et détail du prix global et forfaitaire.

### *6.2 – Durée de validité des offres*

Les offres sont valables pendant 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.

---

## *7 – JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES*

---

### *7.1 – Offres*

Sera déclarée irrégulière une offre qui, tout en apportant une réponse au besoin du pouvoir adjudicateur, est incomplète ou ne respecte pas les prescriptions minimales exigées à l’article ,3 du présent document.

### *7.2 – Méthode d’analyse des critères*

Le jugement des offres sera effectué selon les critères suivants :

1. Valeur technique (60 %)
2. Prix (40 %)

---

## *8 – CONDITIONS D’ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES*

---

Le candidat devra répondre par courriel adressé à :

[mairie@chateauneufdufaou.bzh](mailto:mairie@chateauneufdufaou.bzh)

ou sur support papier déposé en Mairie.

---

## *9 – ATTRIBUTION DU MARCHE*

---

### *9.1 – Conditions requises pour l’attribution*

Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande du maître d’ouvrage, les documents listés au paragraphe 6.1.

Ces pièces doivent être produites par le candidat auquel il est envisagé d’attribuer le marché. Il est toutefois laissé aux candidats la liberté de fournir lesdites pièces dès la remise de l’offre.

Si le candidat retenu ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé par le maître d’ouvrage, son offre est rejetée. Dans ce cas, l’élimination du candidat est prononcée par le maître d’ouvrage.

Le maître d’ouvrage présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres. A tout moment le maître d’ouvrage peut mettre fin à la procédure pour des motifs d’intérêt général.

L’information des candidats non retenus sera faite par voie électronique.

Merci de bien vouloir indiquer une adresse courriel dans les pièces de candidature (DC1).

### *9.2 – Signature du marché*

La Commune de Châteauneuf-du-Faou est en mesure de signer électroniquement le marché. Cependant, si le candidat retenu n’est pas en mesure de signer électroniquement, les documents électroniques seront re-matérialisés en documents papiers préalablement à la conclusion du marché. Sur invitation du maître d’ouvrage, le candidat concerné sera alors invité à procéder à la signature manuscrite des documents re-matérialisés.

---

## *10 – CLAUSES ADMINISTRATIVES*

---

Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicable au présent marché est le CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services tel qu’approuvé par l’arrêté interministériel du 19 janvier 2009.

### *10.1 – Pénalités*

Par dérogation à l’article 14 du CCAG, les pénalités seront de 50 euros par jour de retard sans mise en demeure préalable.

### *10.2 – Résiliation*

Les cas de résiliation par dérogation à l’article 32 ne sont pas limitatifs.

En cas de résiliation pour motif d’intérêt général par le pouvoir adjudicateur, le titulaire percevra à titre d’indemnisation une somme forfaitaire calculée en appliquant au montant initial hors TVA, diminué du montant hors TVA non révisé des prestations admises, un pourcentage égal à 5.00 %.

Il peut être pourvu, par la personne publique, à l'exécution de la fourniture ou du service aux frais et risques du titulaire, soit en cas d'inexécution par ce dernier d'une prestation qui par sa nature ne peut souffrir d'aucun retard, soit si la résiliation du marché est prononcée aux torts du titulaire, le marché prévoyant cette mesure.

Fait en un seul original,

A ..... Le : .....

L'entrepreneur (seul) / Le mandataire du groupement,  
(Cachets et signatures précédés de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

**ACCEPTATION DE L'OFFRE :**

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement.

A .....

Le : .....